



Auxiliaire de Puériculture (H/F)

Micro-crèche Mozart

Votre contexte

Dans le cadre du développement de sa politique d'accueil du jeune enfant, la ville s'efforce de répondre au plus près aux attentes des familles véliziennes. La direction de la petite enfance accueille 400 enfants encadrés par 147 professionnels de la petite enfance et répartis au sein des 8 structures d'accueil collectif (crèches collectives, micro-crèche). La ville dispose d'une crèche familiale qui regroupe 25 professionnels. Enfin, la collectivité est également dotée d'un relais assistantes maternelles ainsi que d'un lieu d'accueil enfants-parents.

Afin de veiller au bien-être des agents de la petite enfance, et pour accompagner les professionnels dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, un psychologue intervient régulièrement auprès des équipes des structures petite enfance pour animer des temps d'échange sur les pratiques professionnelles.

Une journée pédagogique est également organisée chaque année. Cette journée permet aux professionnels de la petite enfance de se rassembler et d'échanger autour d'ateliers diversifiés et répondant aux besoins de formation de chaque métier.

La micro-crèche Mozart

La micro-crèche Mozart assure un accueil de 11 enfants en journée complète et régulier d'enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, dont les parents sont domiciliés à Vélizy-Villacoublay. L'équipe est composée d'une référente technique auxiliaire de puériculture, d'une seconde auxiliaire de puériculture et de 2 accompagnants éducatifs de la petite enfance.

La micro-crèche Mozart propose une grande salle de vie où tous les enfants évoluent selon leurs besoins et leurs compétences tout en bénéficiant de l'apport des différences d'âge. Une grande famille où tous se côtoient, apprennent à échanger et à grandir ensemble mais chacun à son propre rythme.

Les familles sont issues de milieux socioculturels variés, d'où un projet basé sur l'ouverture de la structure aux parents pour des temps de jeux parents et enfants, des goûters-parents, des ateliers parents/chansons/comptines/danses en diverses langues. Ces moments sont porteurs d'échanges et de rencontres éducatives et pédagogiques au profit d'un accompagnement de qualité pour l'enfant.

L'importance de la libre exploration pour l'enfant est articulée autour de la possibilité d'ateliers évolutifs, répartis dans des espaces autres que la salle de vie qui lui permet d'être acteur de son développement.

La micro-crèche Mozart œuvre pour le développement durable en mettant en place des projets tels que le recyclage, la réalisation de jeux à partir de matériaux de récupération, etc...

Description de vos missions

- **Accueillir les enfants et leurs familles :** Vous assurez l'accueil de l'enfant et de sa famille. Vous accompagnez l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité. Vous établissez une relation durable et de confiance avec l'enfant et sa famille. Vous informez régulièrement du déroulement de la journée de l'enfant afin d'assurer une continuité dans la satisfaction de ses besoins.

- **Assurer les soins à l'enfant :** Vous réalisez les soins adaptés aux besoins fondamentaux (hygiène, alimentation et sommeil). Vous préparez les biberons et délivrez les repas à l'enfant en respectant ses habitudes et les règles de diététique infantile. Vous assurez une surveillance médicale auprès des enfants tout en veillant à appliquer les protocoles en vigueur.

- **Garantir l'éveil et la sécurité** : Vous veillez à la sécurité physique et affective des enfants. Vous organisez et animez des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique. Vous favorisez les interactions entre les enfants et adultes dans le respect de la vie de groupe.

- **Participer, en équipe, au projet d'établissement** : Vous participez à l'élaboration du projet d'établissement lors des réunions et journées pédagogiques et procédez à sa mise en œuvre. Vous participez aux réunions et soirées pédagogiques. Vous rencontrez les parents et répondez aux sollicitations relatives au développement et à l'éducation.

- **Participer à la vie de la structure** : Vous participez aux événements organisés par la structure (fêtes de Noël, carnaval, etc.). Vous encadrez les stagiaires écoles.

- **Garantir le bon fonctionnement de la structure et du matériel** : Vous assurez l'hygiène et l'entretien de l'espace de vie de l'enfant. Vous désinfectez et stérilisez le matériel (jouets, matelas, etc.).

Dans le cadre de vos missions, vous pourrez être amené à assurer un relai de direction.

Profil :

Titulaire d'un diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP), vous disposez de connaissances en matière de développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.

Vous êtes capable d'animer des activités d'éveil en fonction des rythmes et des besoins des enfants. Ayant le goût du travail en équipe, vous disposez de qualités relationnelles vous permettant de vous intégrer rapidement dans une équipe.

Vous savez écouter, dialoguer et adapter votre discours à vos interlocuteurs (parents, enfants, équipe pédagogique, etc.). Vous savez garder la juste distance et gérer vos émotions.

Disposant du sens du service public, vous participez au bien-être des enfants accueillis.

Autonome et disponible, vous savez faire preuve de patience, observer les enfants et être à leur écoute.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : 38 heures hebdomadaires sur 5 jours (du lundi au vendredi). Amplitude horaire : 08h00-18h00, vous effectuez par roulement les ouvertures / fermetures de la structure. Pause déjeuner d'1 heure non incluse dans le temps de travail.

- **Droits à congés** : Vous bénéficiez de 25 jours de congés + 2 jours de fractionnement + 17 jours de RTT. Fermeture de la structure 4 semaines en août + 1 semaine aux vacances de printemps + 1 semaine pendant les vacances de Noël.

- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois

- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation à nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.)

- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.

- **Transport** : remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit à proximité de tous les bâtiments municipaux.